

USBT15 - Gestion de chantier

Présentation

Prérequis

Public concerné : Professionnels du BTP et de l'architecture

Niveau : L3

Diplôme prérequis : Bac+2 Génie civil

Objectifs pédagogiques

- Présenter les techniques de gestion de chantier

Compétences

- Gérer un chantier de construction

Programme

Contenu

Les études de prix et la gestion commerciale en entreprise :

- Le rôle du chargé d'affaire
- La coordination des études
- Les variantes
- Les négociations avec le MO
- La remise de l'offre
- Le transfert du marché au service travaux

La prise en main du dossier de travaux, l'objectif travaux :

- L'analyse du dossier de consultation des entreprises
- Le choix des modes constructifs, les variantes et les options
- Les métrés sur plans, les études estimatives TCE
- La planification TCE
- La planification budgétaire
- Le transfert de contrat, la revue de contrat, l'objectif travaux

La gestion technique des corps d'états :

- Les témoins et les échantillons
- La synthèse technique
- La coordination des sous-traitants

L'ordonnancement :

- Les méthodes de planification
- L'avancement des travaux
- Le contrôle des écarts
- L'analyse des causes, la recherche de solution
- Suivi et recalage du planning

Le pilotage de chantier :

- Les différentes réunions (MO, MOE, Synthèse)
- La réunion de chantier
- La visite de chantier
- Les avancements

Mis à jour le 07-04-2023



Code : USBT15

Unité spécifique de type cours

3 crédits

Responsabilité nationale :

EPN01 - Bâtiment et énergie /
Jean-Sébastien VILLEFORT

Contact national :

Chaire de BTP

292 rue St Martin

16-1-24,

75003 Paris

Said Masaoudi

said.masaoudi@lecnam.net

- Le PV de réunion
- Le circuit de l'information
- La base de plans
- Le contrôle et la gestion des effectifs
- Tableau de suivi des intempéries chaque mois

La gestion administrative des marchés de travaux :

- Les ordres de service
- Les avenants
- Les travaux modificatifs
- L'augmentation ou diminution des travaux
- Les modifications de délais
- L'actualisation et la révision des prix
- Les attachements et constats
- La gestion des avances, des acomptes, des paiements partiels
- Le quitus du compte prorata
- Le décompte général et définitif (DGD)
- La retenue de garantie
- Les garanties de paiement
- Les cautions
- Le mémoire de réclamation

La gestion administrative des sous-traitants :

- La loi du 31 décembre 1975
- L'agrément et le paiement par le maître de l'ouvrage
- Le paiement direct

La réception des travaux :

- Les enjeux
- Les modalités contractuelles
- Les opérations préalables à la réception (OPR)
- La commission de sécurité
- La réception des travaux
- La déclaration d'achèvement des travaux (DAT)
- Le dossier des ouvrages exécutés (DOE)
- Les réserves
- Les garanties de parfait achèvement, de bon fonctionnement, décennale
- Les assurances
- La gestion des réserves et des travaux de parachèvement

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)
- Mémoire
- Examen final

Description des modalités de validation

Première session : Contrôle continu, rendu de projet, soutenance orale, examen selon le choix de l'équipe pédagogique après validation par le responsable national de l'US

Seconde session : Selon le règlement spécifique de la formation en alternance